CHANOS-CURSON INFOS.COM

Année 2021, n° 3 — Date de parution : 1er avril 2021

FLASH INFO : CONSEILS ET REGLES D'USAGE

RECYCLER SES DÉCHETS VERTS

De quoi s'agit-il ?

Les déchets biodégradables de jardin ou de parc, dits *déchets verts*, sont : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

Mais que faire de ses déchets ?

Les déposer en déchetterie, les utiliser en paillage ou en compost individuel.

Le Sirctom propose des composteurs de 345L composés de plastique recyclé, au prix de 30 €. Disponibles au siège à Andancette, ils sont remis aux particuliers, professionnels ou syndicats les mardi et vendredi. Un manuel complet est offert. Tél : 04 75 03 87 87.

ATTITUDE ZÉRO PESTICIDE

Pour mon jardin...

Planter, cultiver des plantes qui apportent des bénéfices mutuels, favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux… Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant ! Des conseils pour jardiner sans pesticides ? Consultez le site *www.archeagglo.fr*

Pour ma commune...

Chanos-Curson est passée au "zéro pesticide". C'est un point positif pour la santé de tous et la préservation de l'environnement. Mais les herbes poussent !

C'est pourquoi nous avons besoin de vous ! Soyez acteurs et participez à l'amélioration de notre lieu de vie en désherbant devant votre porte.

Peut-on brûler ses déchets ?

Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, tout comme ses déchets ménagers. En cas de non-respect vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Si vos voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent engager votre responsabilité pour nuisances olfactives. Plus d'informations *www.drome.gouv.fr/l-emploi-du-feu*

SE RENDRE Á LA DÉCHETTERIE

Les horaires d'été
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h.
Les changements d'horaires ont lieu en même temps que le changement d'heure calendaire.

Localisation :
Mercurol, ZA les lots - Tél : 04 75 07 08 23

Vous souhaitez une carte de déchetterie ?

Adressez-vous à la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

La première demande est gratuite. Tout duplicata est payant (4 € par chèque).

L'AMIANTE LIÉ : marche à suivre

1 - Prise de rendez-vous au SIRCTOM 04 75 03 87 87 (jusqu'au jeudi midi pour le samedi suivant).

2 - La collecte s'effectue uniquement le samedi entre 9h et 11h15, en alternance sur les déchetteries de Sarras et Mercurol.

3 - Suivre **obligatoirement** les instructions données :
→Respecter le créneau horaire donné.
→**Prendre obligatoirement** possession du kit de protection dans les jours précédents le dépôt en déchetterie. Kit disponible soit au SIRCTOM ou à la mairie de Mercurol Veaunes moyennant la **participation aux frais de 15 €** (par chèque à l'ordre du Trésor Public).
→ Filmer les déchets.
→**A défaut d'être filmés, les dépôts seront REFUSÉS.**

DÉPÔTS SAUVAGES

Comment éviter la décharge ?
Trop souvent, nous retrouvons des dépôts en tout genre surtout aux abords des îlots propreté. La déchetterie n'est pourtant qu'à quelques kms… Les agents techniques passent beaucoup de temps à ramasser et évacuer ces détritus au détriment d'autres tâches.

Depuis le 19 octobre 2020, le conseil municipal a décidé de facturer un forfait d'un montant de **100 €** pour l'enlèvement et le nettoyage des dépôts sauvages chaque fois que le responsable peut être identifié.

RESPONSABLE DE VOS 4 PATTES

La divagation
Lorsque votre chien n'est plus sous votre surveillance, il peut être dangereux (morsure, accident…). Tenez-le en laisse ou veillez à ce qu'il ne s'échappe pas. Après un avertissement, votre animal sera conduit par nos services à la fourrière et cela vous coûtera au minimum 110 € (hors frais vétérinaire).

Les aboiements
Un chien qui aboie constamment, c'est agaçant… Pensez au voisinage ! Vous êtes tenus de faire cesser les aboiements intempestifs de votre animal (arrêté municipal).

Les déjections
Ramasser les déjections de votre chien évitera de les retrouver sur les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux pour enfants. Participez au maintien de la qualité de l'espace public, munissez-vous de petits sacs !

Directrice de publication :
Isabelle FREICHE, Maire

Conception et réalisation :
Nicole MUCCHIELLI, Maire-Adjoint
Natacha BARRIER, secrétaire

FRELON ASIATIQUE

Pour effectuer un signalement ou pour toutes informations consultez le site ***www.frelonsasiatiques.fr***

STATIONNEMENTS GÊNANTS

Attention de ne pas vous garer sur les voies publiques et les trottoirs.

Le stationnement prolongé même devant votre portail peut être dangereux, en gênant la visibilité ou en obligeant les piétons à descendre sur la chaussée. Il est passible d'une amende de 135€.

Respect du code de la route = sécurité de tous

NUISANCES SONORES

Les bruits sur la voie publique tels que cris, appareils sonores, pétards, feux d'artifice sont interdits.
Les travaux de bricolage et jardinage sonores réalisés par les particuliers sont autorisés les :

- **Jours ouvrables : 8h30/12h et 14h30/19h30.**
- **Samedis : 9h/12h et 15h/19h.**

LE MOUSTIQUE TIGRE

Les bons réflexes
Eliminer les larves de moustiques chez vous !

Eliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits détritus, encombrants, déchets verts…

Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages.

Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.

Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore…).

Eliminer les lieux de repos des moustiques adultes : débroussailler et tailler les herbes hautes et haies, élaguer les arbres, ramasser les fruits tombés et détritus végétaux, réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage) entretenir votre jardin.